



Les centres sociaux d'Oullins

« Au cœur de la cohésion sociale et des solidarités dans une société en transition et une ville en mutation »

Les centres sociaux d'Oullins, association loi 1901, sont implantés sur trois lieux différents : le centre ville (Moreaud), la Saulaie et une annexe au golf, ce qui permet de renforcer la proximité des actions dans les quartiers.

Le conseil d'administration, formé de bénévoles, gère l'association et est garant du projet social élaboré avec les habitants, agréé par la CAF pour une durée d'environ quatre ans et qu'une équipe de professionnels qualifiés met en œuvre.

Le centre social favorise la participation des habitants à la vie sociale, en particulier des familles, des enfants et des jeunes en les accompagnant et en suscitant leurs initiatives.

Tous les âges sont concernés :

- Petite enfance : poussins, tchou-tchou, lutins
- Enfance : les indestructibles, l'atelier créatif, l'accompagnement à la scolarité
- Jeunesse : espace loisirs, espace projets, l'accompagnement à la scolarité
- Adultes : dispositif vacances, accueil parents-enfants, sorties familiales, groupes, randonnées, apprentissage, bourses

Le projet social 2008-2012 comportait 5 axes :

- LA PREVENTION CITOYENNETE : L'axe prévention et citoyenneté est le fil conducteur incontestable dans les activités. Le secteur 6-12 ans a un axe « développement durable » depuis plusieurs années. Il engage des actions de démarche éco citoyenne de sensibilisation et de responsabilisation des enfants mais aussi des parents dans ce sens (respect de l'environnement, éducation au développement durable)
- LE SOUTIEN A LA PARENTALITE : Il a été principalement développé par les secteurs petite enfance et adultes-familles. La présence et l'implication des pères ont été une vraie évolution significative durant ces 4 ans.
- LA DEMARCHE PARTICIPATIVE : La démarche participative est intégrée dans les pratiques des professionnels des secteurs de la petite enfance et adultes-familles. Elle est récente dans le secteur jeunesse mais la pédagogie mise en œuvre par la nouvelle équipe d'animateurs arrivés début 2011 laisse entrevoir des résultats intéressants à ce niveau-là.
- L'ACCUEIL
- LA COMMUNICATION

Dans son «projet social 2012-2016», voté en Conseil d'administration et présenté en assemblée générale, une priorité de l'action du centre social réside dans la « cohésion sociale et le développement durable», comme porteurs d'une nouvelle façon d'être et de posture dans toutes les actions, et auprès des différents publics.

Parmi les conclusions du projet social 2012-2016, est cité :

*« Dans cette société en transition et pour contribuer à ce que la ville réussisse le défi de sa mutation, il faut dans le champ du social une vraie **vision stratégique prospective partagée autour de la jeunesse et plus largement des habitants d'Oullins, de tous les quartiers.** L'Agenda 21 fédère les énergies, profitons de ce formidable outil de travail autour d'objectifs partagés pour l'étendre à la question de la jeunesse et à toutes les coopérations possibles sur la Ville. »*

Traduit en 32 fiches actions prioritaires, le projet prévoit la mise en œuvre d'un agenda 21 à partir de groupes de travail et un retour annuel en assemblée générale des actions.

Zoom sur trois actions :

ACTION N°32 : VERS UN AGENDA 21 DE L'ACSO

Orientation stratégique 3 : Transversalité de projets entre les secteurs, avec les partenaires

Objectif opérationnel : Développer des pratiques éco-citoyennes des professionnels et des bénévoles de l'ACSO

Description de l'action :

- Elaborer l'AGENDA 21 de l'ACSO, recueil de bonnes pratiques à adopter à l'interne (1ère étape 2012-2014) avant d'envisager un réel partage avec les partenaires (2014-2016) et, pourquoi pas, une « exportation » du concept Agenda 21 d'une association « centre social ».

En premier lieu en interne :

- Etablir, en lien avec la Ville, si possible, le DPE (diagnostic de performance énergétique) des bâtiments utilisés par l'ACSO mis à disposition par la Ville : économies d'énergie, émission de gaz à effet de serre, travaux d'isolation à prévoir, autres...
- Poursuivre dans les différents secteurs toutes actions d'éducation au développement durable avec les associations conventionnées avec le Grand Lyon spécialistes en matière d'éducation à l'environnement.
- Prévention santé, alimentation, nutrition, sport, dans les différents secteurs et les ALSH en particulier.
- Education au goût, à l'équilibre alimentaire (travailler avec l'ASV).
- Vigilance sur les déplacements (personnels et dans le cadre des activités), circuits courts tous consommables, privilégier les produits locaux

En parallèle (dans le cadre de la conduite de nos actions auprès de nos différents publics)

- **Sensibiliser les habitants** et différentes populations fréquentant les Centres sociaux **aux économies d'énergie**, empreintes énergétiques, balades énergie, enquête carbone
- **Accompagner les changements de comportements** d'un public adultes sur ces thématiques par des animations spécifiques (ALE, HESPUL...)
- **Aider les groupes d'habitants à améliorer leur quotidien en agissant directement sur leur habitat dans la mesure de leurs et de nos moyens** (OIKOS, Les Compagnons Bâisseurs, les bailleurs sociaux pour les locataires, les formations proposées aux CESF à partir de notre réseau en veillant à l'élargir, cf. l'action conduite avec l'ALE en 2010, etc..).

Action n°11 : CHARTE DES PRATIQUES ECO-CITOYENNES (secteur des 3/6 ans)

Orientation stratégique 5 : Développer la transversalité de projets entre les secteurs, avec les partenaires

Objectif opérationnel : Développer des pratiques éco citoyennes des professionnels et des bénévoles de l'ACSO

Description de l'action :

Rédiger, en collaboration avec les autres secteurs, une charte des pratiques éco citoyennes que l'on peut mettre en place au sein de l'ACSO, préfiguration d'un Agenda 21 de l'ACSO qui concernera tous les secteurs.

Action n°15 : SENSIBILISATION AUX ECO-GESTES (secteur des 6/12 ans)

Orientation stratégique 3 : Prévenir les comportements violents, les conduites à risques, éduquer à des attitudes citoyennes et éco-citoyennes.

*Objectif opérationnel : Sensibiliser aux gestes éco-citoyens les habitants (enfants et parents) en s'appuyant sur l'agenda 21 de la ville, améliorer le quotidien des habitants, leur permettre de **mieux vivre chez eux dans leur habitat** et de prendre soin de leur santé en utilisant des produits sains et écologiques respectueux de l'environnement.*

Description de l'action :

- Maintenir les projets en lien avec le développement durable et l'écocitoyenneté en achevant le travail commencé en 2010, construire de nouveaux projets dans le domaine du développement durable.
- Consolider et développer le partenariat avec les différentes associations spécifiques conventionnées par le GRAND LYON (Artisans du monde, Oïkos, le Grand Parc de Miribel Jonage, Passe-jardins, etc.).
- Apprendre des techniques particulières (fabrication de peinture écologique, rénovation du mur en pisé présent sur le site de l'accueil de loisirs, isolation, **économies d'énergie dans l'habitat**, nouvel agencement du jardin pédagogique du Golf, murs en pierres sèches, plantes rares, insectes au jardin « utiles » et non « nuisibles », respect de la biodiversité, fabrication et utilisation d'un compost, élimination des pesticides, etc.).

Contact :

Mme LEMARCHAND / Directrice de l'Association des centres sociaux d'Oullins (ACSO) / direction@csoullins.fr